



N° de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Procès-verbal d'une session du conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, séance ordinaire du 4 juillet 2016, tenue à l'édifice municipal au 515, route des Prêtres, à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans, à 20 h 00, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron, maire.

Sont présents: M. Sylvain Bergeron → Maire

M. Claude Rousseau → Conseiller  
M. François Pichette → Conseiller  
Mme Nathalie Vézina → Conseillère  
Mme Caroline Turgeon → Conseillère  
Mme Huguette Giroux → Conseillère  
M. Alain Dion → Conseiller

**et tous formant quorum.**

Le directeur général/secrétaire-trésorier, M. Gérard Cossette, étant en vacances, il est remplacé par Mme Marie-Claude Pouliot qui agit comme secrétaire-trésorière adjointe.

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est ouverte à 20h par Monsieur le maire Sylvain Bergeron. Il constate la régularité de l'assemblée avec 6 conseillers (ères) présents (es) et souhaite la bienvenue à tous.

### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1.1. Adoption du procès-verbal du 25 mai séance extraordinaire  
Adoption du procès-verbal du 6 juin séance ordinaire
- 1.2. Gestion financière et administrative
  - a) Rapports sommaires prévus au règlement de délégation sur la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil
  - b) Dépôt des activités financières au 30 juin 2016
- 1.3. Sécurité incendie
- 1.4. Réseau Routier
- 1.5. Hygiène du milieu
- 1.6. Aménagement, urbanisme et développement
  - a) Dérogation mineure 003-2016
  - b) Dérogation mineure 004-2016
  - c) Dérogation mineure 005-2016
  - d) Planification de la programmation de la taxe d'accise 2016/2017/2018 au Mamot
- 1.7. Loisirs et culture
  - a) Réparations et installations des clôtures
- 1.8. Correspondance
  1. Soirée-bénéfice Fondation Félix-Leclerc

5388



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de  
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

N° de résolution  
ou annotation

- 1.9. Rapport du maire
- 1.10. Rapport des délégués sur les comités
- 1.11. Affaires nouvelles
  - a) Avis d'infraction illégal
- Période de questions du public
- 1.12. Levée de l'assemblée

1834-2016

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**ADOPTÉE.**

**1.1. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

1835-2016

**Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mai 2016**

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mai 2016.

**ADOPTÉ.**

1836-2016

**Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016**

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2016.

**ADOPTÉ.**

**1.2. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE**

**a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil**

1837-2016

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des dépenses du conseil, la liste des dépenses incompressibles et par délégation comprise entre le 1<sup>er</sup> et le 30 juin 2016 totalisant 240 381.56\$.

**ADOPTÉ.**

**b) Dépôt des activités financières au 30 juin 2016**

Le directeur général dépose l'état des activités financières au 30 juin 2016.

**1.3. SÉCURITÉ INCENDIE**

**1.4. RÉSEAU ROUTIER**

**1.5. HYGIÈNE DU MILIEU**

**1.6. AMÉNAGEMENT, URBANISME, DÉVELOPPEMENT**



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de  
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS**

N° de résolution  
ou annotation

**a) Dérogation mineure 003-2016**

**Considérant le précédent** que cette dérogation pourrait causer;  
**Considérant que** cette demande représente une dérogation majeure;  
**Considérant que** le maximum de hauteur autorisé est de 6 mètres et que la demande est de 7 mètres;  
**Considérant que** le bâtiment secondaire (le garage) de la demande sera plus haut que le bâtiment principal (le chalet) ;

1838-2016

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas accepter la dérogation mineure de 7 mètres, conformément à la recommandation du CCU.

**ADOPTÉE.**

**b) Dérogation mineure 004-2016**

**Considérant que** la hauteur du garage aura une hauteur amoindrie par rapport à la hauteur de la maison, le bâtiment principal du lot, dû à une importante dénivellation du terrain;  
**Considérant qu'au** niveau des hauteurs, dû à la pente du terrain, si nous tirons une ligne au-dessus du futur toit du garage jusqu'à la maison, le rapport de 75% permis entre un garage et le bâtiment principal serait respecté;  
**Considérant que** l'inspecteur municipal mentionne qu'à l'endroit où le garage sera construit, il y a une forte dénivellation à la baisse de près de 3 mètres par rapport à la maison.

1839-2016

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la recommandation du CCU pour la construction d'un garage privé isolé du bâtiment principal avec une hauteur de 5,18 mètres en considérant la dénivellation de de 3 mètres, alors que la hauteur permise par le règlement est de 2,7 mètres (75% de la hauteur du bâtiment principal de 3,66 mètres.

**ADOPTÉE.**

**c) Dérogation mineure #005-2016**

**Considérant qu'un** bâtiment institutionnel (l'école primaire) est le voisin direct de la marge arrière du terrain du demandeur;  
**Considérant que** le demandeur a fait la preuve qu'il n'y a aucun précédent qui sera créé, étant le seul lot de la municipalité dans cette situation ;

1840-2016

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la dérogation mineure pour appliquer une marge de recul de 6 mètres au lieu de 10 mètres, conformément avec la recommandation du CCU.

**ADOPTÉE.**



N° de résolution  
ou annotation  
**1841-2016**

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de  
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans**

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS**

**d) Programmation de la taxe d'accise 2015/2016/2017/2018**

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter et d'ajouter à la planification de la taxe d'accise 2016 pour la programmation 2015/ 2016 /2017/2018 comme suit :

2016/2017 Assainissement des eaux usées lot 120 125 000\$  
2016/2017 Assainissement des eaux usées secteur 2 est option #1, selon le rapport de Tetrtech 648 436\$

**ADOPTÉE.**

**1.7. LOISIRS ET CULTURE**

**a) Réparations et installations des clôtures**

a) Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter la soumission de Clôture Alpha Inc. au montant de 4 790\$ pour fournir, installer, réparer poteau, hauban, câble d'acier au terrain de balle.

**ADOPTÉE.**

**1.8. CORRESPONDANCE**

**a) Soirée-bénéfice Fondation Félix-Leclerc**

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de contribuer pour un montant de 300\$ pour la soirée-bénéfice le 7 juillet prochain.

**ADOPTÉ.**

**1.9. RAPPORT DU MAIRE**

Le maire fait rapport de ses activités durant le mois courant ainsi que sur les décisions et orientations de la MRC.

**1.10. RAPPORT DES DÉLÉGUÉS SUR LES COMITÉS**

Les conseillers présentent un compte rendu de leurs activités, des diverses rencontres avec les citoyens et recommandations pour la municipalité.

**1.11. AFFAIRES NOUVELLES**

**a) Avis d'infraction pour affichage illégal**

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de mentionner à l'inspecteur en bâtiment d'appliquer la réglementation en vigueur pour les infractions commises de l'annonce de la pancarte Nougat installé sur la maison au 1394 chemin Royal.

**ADOPTÉE.**

**PERIODE DE QUESTIONS**

La période de questions commence à 20h55 et se termine à 21h00.

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé ;  
En conséquence :



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de  
Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans**

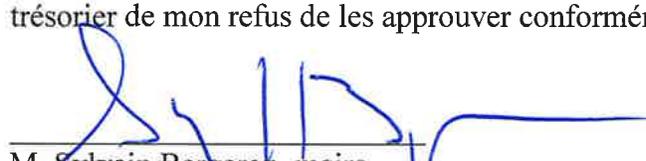
**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS**

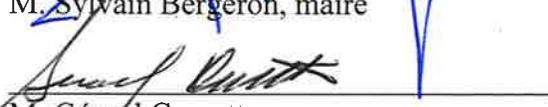
N° de résolution  
ou annotation

**1845-2016**

Sur proposition de la conseillère Mme Huguette Giroux et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de levée la séance à 21h.

Je, Sylvain Bergeron, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général/secrétaire-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

  
M. Sylvain Bergeron, maire

  
M. Gérard Cossette  
Directeur général/secrétaire-trésorier